

TERMES ET CONDITIONS DE L'OFFRE
« PC PROFESSIONNELS TOSHIBA – 2 ANS DE GARANTIE »

- Pour l'achat d'un ordinateur portable professionnel Toshiba éligible à l'Offre, entre **le 1er octobre 2015 et le 31 mars 2019**, Toshiba vous fait bénéficier d'une extension de garantie de 1 an, portant la garantie à 2 ans, sous les termes et conditions de l'offre détaillée ci-dessous (ci-après « l'Offre »).
- Offre non applicable aux produits bénéficiant déjà de conditions particulières, est valable dans la limite des stocks disponibles, **pour tout achat chez un revendeur participant**, d'un ordinateur portable Toshiba éligible à l'Offre entre **le 1er octobre 2015 et le 31 mars 2019**, effectué en France Métropolitaine Corse incluse, ou dans les DROM **parmi les modèles suivants exclusivement** :

⇒ Ordinateurs portables Toshiba éligibles :

Portégé A30, Portégé X20W, Portégé X30, Portégé X30T, Portégé Z20t, Portégé Z30.
Satellite Pro R40, Satellite Pro R50,
Satellite Pro A30, Satellite Pro A40, Satellite Pro A50,
Tecra A50, Tecra X40, Tecra Z40, Tecra Z50.

- L'extension de garantie 1 an avec enlèvement et retour sur site, sera ajoutée à la garantie de base de 1 an du PC Portable professionnel éligible. Sous condition exclusive de **s'être enregistré sous un délai de 30 jours** après la date d'achat sur le site Toshiba à l'adresse suivante :

<http://www.toshiba.fr/pcpro-2ans>

L'enregistrement de la garantie de base de l'ordinateur portable se fera en même temps et reste obligatoire.

Aucune demande sur papier ne sera acceptée. Seul l'enregistrement en ligne sur le site dédié sera prise en considération.

- Pour bénéficier de cette Offre et sous réserve que les conditions préalables soient respectées, vous devez :
- Enregistrer votre PC Portable sur **<http://www.toshiba.fr/pcpro-2ans>**

Note : le téléchargement de la facture d'achat pourra être demandée à l'issue de l'enregistrement.

- Toshiba rappelle les caractéristiques et les limites du réseau Internet et décline toute responsabilité quant aux conséquences de la connexion des participants à ce réseau.
- Aucune contestation ou réclamation ne sera prise en compte après le 15/05/2019.
- En application de la Loi du 06 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous acceptez que les données à caractère personnel vous concernant, soient collectées et traitées dans le cadre de cette offre et vous êtes informé que vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition à ces données, que vous pourrez exercer à l'adresse suivante : Toshiba Client Solutions Europe GmbH - Succursale Française, **PC TOSHIBA – 2 ANS DE GARANTIE**, 2 avenue Gambetta – 92400 Courbevoie (timbre remboursé sur demande au tarif lent en vigueur). Sous réserve d'obtenir votre accord préalable et exprès, les données collectées pourront être utilisées pour vous communiquer des informations commerciales sur les produits de TOSHIBA.

Les présents termes et conditions sont soumis à la loi française et à la compétence exclusive des juridictions françaises.